



CERCLE DE FERMÈRES SAINT-GILBERT

www.cfqstgilbert.org

Les CFQ, des liens d'accomplissement tissés serrés

*Fière de notre engagement!
Le thème 2022-2023 des CFQ!*

Suivi – Assemblée générale annuelle

Faisant suite au processus d'élection lors de la récente assemblée générale annuelle de juin, les membres Fermières suivantes ont été réélues :

Présidente : Carmen Bilodeau
Trésorière : Isabelle Matte
Conseillère no.1 : Gabrielle Durocher

Grand merci à vous mesdames pour votre collaboration inestimable! Ainsi, vous permettez à notre Cercle de poursuivre sa belle mission!

Prochaine réunion

Comme nous prenons une pause de nos réunions mensuelles durant la période estivale, notre prochain rendez-vous sera donc le mercredi 13 septembre.

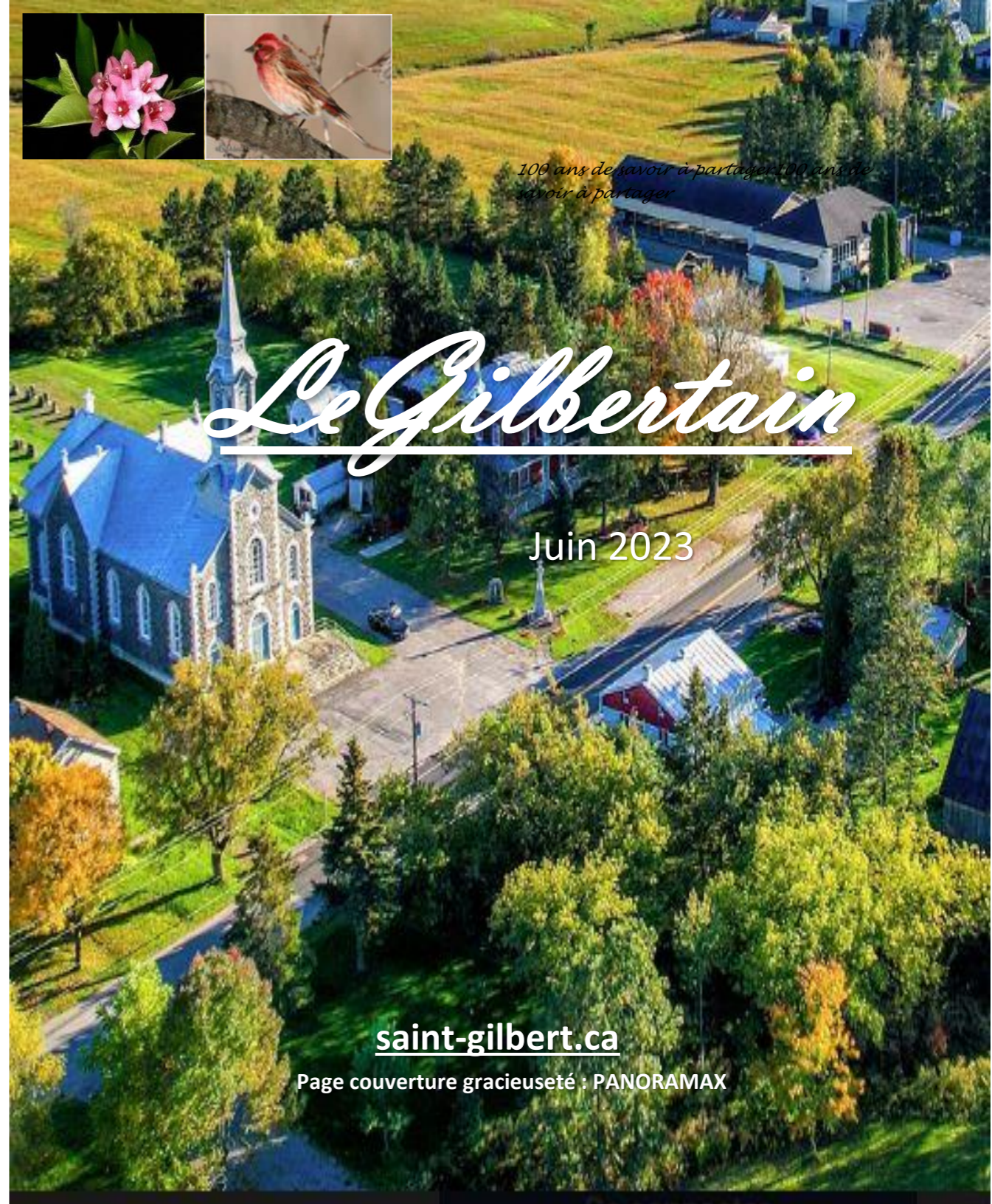
**Un très bel été et de belles vacances
à toute la population
de Saint-Gilbert!**



Michelle Robitaille, responsable des communications

Au plaisir de vous revoir

très bientôt !



*100 ans de savoir à partager 100 ans de
savoir à partager*

Le Gilbertain

Juin 2023

saint-gilbert.ca

Page couverture gracieuseté : PANORAMAX



Mot du maire



Chers concitoyens,

Pour le mois de juin, je vais vous souligner des opportunités qui se présentent pour le 130^e de Saint-Gilbert et pour le Festival de la pétanque.

La première occasion qui se présente est que la municipalité doit renouveler sa réserve de drapeaux de Saint-Gilbert et nous profitons de l'occasion du 130^e de la municipalité pour vous offrir l'opportunité de vous réserver l'achat d'un drapeau officiel de Saint-Gilbert fabriqué de la meilleure qualité possible selon les normes en vigueur. C'est donc un drapeau fabriqué pour résister à l'extérieur, mais qui peut tout aussi bien être conservé comme objet de collection. La grandeur du drapeau est un grand format de 36" x 72" identique à celui installé sur le mât du centre municipal. S'il y a suffisamment de demandes, nous pourrions possiblement obtenir un rabais de quantité qui en réduira le prix unitaire. Le prix maximum à prévoir est de **125,99\$ plus taxes**. Si un drapeau officiel de Saint-Gilbert vous intéresse, communiquez avec le bureau municipal avant la date limite du 5 juillet. Sachez que cette occasion est rare, car lorsque la municipalité renouvelle sa réserve de drapeaux, elle est suffisante pour environ 10 ans. Il faudra donc attendre environ une décennie pour que cette opportunité se reproduise. Profitez-en maintenant!

La deuxième opportunité est que le comité des loisirs de la municipalité, en association avec le comité du Festival de la pétanque, organise un souper qui aura lieu le 14 juillet à 18h dans le cadre des activités du festival et du 130^e. Des billets sont en vente par les membres du comité des loisirs et aussi disponible au bureau municipal. Vous trouverez tous les détails pour acheter un billet pour le souper plus loin dans les pages de ce Gilbertain. Profitons tous de cette occasion pour commencer le festival du bon pied en se réunissant tous ensemble pour un bon repas et, qui sait, peut-être discuter de quelle sera votre stratégie pour gagner le lendemain.

Parlant du lendemain et du tournoi de pétanque, j'ai le plaisir de vous annoncer en primeur que la MRC de Portneuf participera cette année au tournoi avec une équipe de maires dont je ferai partie. Bien que notre niveau de talent à la pétanque reste à découvrir, ce sera une opportunité pour nous tous de mieux nous faire connaître de la part des autres municipalités et de démontrer toute la vitalité de nos citoyens pour laquelle Saint-Gilbert est renommée. Si vous n'avez pas encore une équipe de pétanque, je vous invite fortement à en former une et à vous inscrire pour avoir la chance de battre une équipe de maires. Des infos pour l'inscription d'une équipe sont disponibles sur la page Facebook du Festival de la pétanque.

Sincèrement vôtre, Daniel Perron, maire Saint-Gilbert.



Conseil Paroissial de Pastorale
Saint Gilbert

Bonjour à Toutes et à Tous

Voici les Messes célébrées à l'Église de Saint-Gilbert, Dimanche le 25 juin à 11 h.

Jean-Paul Naud
Claude Groleau
Famille Savard
André Gignac
Léo Gignac

Marie-Paule et Jacques
Un Ami
Un Membre de la Famille
Céline et Benoît Gignac
Club Fadoq Saint-Gilbert

Quand nous recevrons Le Gilbertain, le mois de juin sera avancé, mais n'oublions pas que juin est dédié au Sacré-Cœur.

Prenons le temps de penser à Notre Père du Ciel en lui faisant une petite prière.

Fête des Pères

Le 18 juin, c'était la Fête des Pères, ne l'oublions pas et prenons le temps de dire un GROS MERCI à notre Cher Papa pour tout ce qu'il a fait pour nous !

Le temps des Vacances

En regardant dans le dictionnaire des synonymes :

Congé, liberté, loisir, repos, relâche, détente et pause.

Avez-vous assez de mots?

Mais n'oublions pas la prudence, un accident est si vite arrivé sur les routes ou sur l'eau pour les amateurs de pêche ou encore dans les piscines.

Bonnes Vacances à Toutes et à Tous

N'oublions pas aussi : Bonnes Vacances à nos Professeurs et à tous nos Étudiants !

Comité de liturgie par : Annette Julien Gignac



Club Fadoq Saint-Gilbert

Âge d'Or

Bonjour à tous les membres

Nous tenons à vous informer que les Cliniques Dentaires Lapointe offrent un rabais de 10% sur tous les services offerts sur présentation de la carte de membre FADOQ, pour ceux qui fréquentent cette clinique.

Bienvenue à tous les nouveaux membres qui se sont joints à nous dans les derniers mois.

Notre club compte actuellement **55** membres.

Date à mettre à votre agenda: **Dimanche 17 septembre 2023, à MIDI : Dîner** du 50^e anniversaire de notre club.

Bon début d'été, soyez prudents. À la prochaine

Raymond Groleau, président

AVIS DE RETARD

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

1 À 98 RUE PRINCIPALE ET ROUTE DU MOULIN

La RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF nous informe de **retard** dans la vidange des fosses pour plusieurs secteurs. Elle prévoit donc être dans notre secteur **vers le 10 juillet**. Merci de votre compréhension et désolée des inconvénients!



Municipalité de Saint-Gilbert

Séance de juin 2023

Pour de plus amples détails, relativement aux délibérations du conseil n'hésitez pas à consulter les procès-verbaux sur le site de la municipalité : www.saint-gilbert.ca

- Assemblée publique de consultation relative à la demande de dérogation mineure DM-01-2023, hauteur du garage d'une résidence privée;
- Autorisation de dérogation mineure, numéro DM-01-2023, hauteur d'un garage accessoire au 133 rue Principale;
- Dépôt du rapport du maire aux citoyens relativement à la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022;
- PIIA : approbation du plan d'implantation du garage résidentiel isolé localisé au 959 rue principale, lot numéro 6 554 710;
- Adoption du premier projet de règlement U-03-2023, règlement relatif à la démolition d'immeubles;
- Adoption du premier projet de règlement U-04-2023, règlement relatif aux dérogations mineures;
- Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale - volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PAVL-PPA-CE) 2023-2024;
- Octroi d'une aide financière au club la FADOQ pour son 50^e anniversaire;
- Octroi d'une aide financière au Festival de la pétanque de Saint-Gilbert; Appropriation de l'excédent non affecté au 31 décembre 2022 pour l'acquisition de drapeaux
- Autorisation d'une procédure d'appel d'offres pour le service de déneigement du réseau routier;
- Approbation du projet de finition du plafond du préau;
- Paiement du décompte progressif et final numéro 3 pour la réfection de la route Létourneau;
- Mandat de nivelage de la route Gravel, du chemin de la baie et du chemin Dionne;
- Autorisation de financement intérimaire, projet de pavage de la route du moulin, numéro 022061-01;
- Participation financière au service de transport adapté de Portneuf pour l'année 2023;
- Nomination de Mme Émy Gauthier-Robitaille au comité des loisirs de l'ouest de Portneuf;
- Nomination de m. Luc Gignac comme représentant à la chambre de commerce de l'ouest de Portneuf;

Municipalité de Saint-Gilbert, 110 rue Principale, Saint-Gilbert (Québec) G0A 3T0
Bureau ouvert le mercredi et jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.
Tél. : 418 268-8194, télécopieur : 418 268-6466 courriel : info@saint-gilbert.ca

VENTE DE BIENS USAGÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité de Saint-Gilbert désire se départir de biens ou équipements municipaux usagés dont les descriptions sont détaillées sur le formulaire de soumission ci-bas. Le soumissionnaire doit transmettre sa soumission en utilisant le formulaire prévu à cet effet. Les items sont adjugés aux soumissionnaires ayant présenté les plus hautes mises, sous réserve de l'acceptation de la vente par le conseil municipal. Le soumissionnaire peut transmettre son ou ses formulaires dûment complétés par courriel à info@saint-gilbert.ca, par la poste ou au bureau municipal, 110 rue Principale, Saint-Gilbert, Québec G0A 3T0.

- Un photocopieur de marque Toshiba, modèle datant de 2010.
- 5 ponceaux de type Big'O' (plastique ondulé) de 12 pouces de diamètre sur environ 10 pieds de longueur.
- 2 ponceaux de 24 pouces de diamètre sur environ 20 pieds de longueur.
- Un lot d'environ 80 feuilles de pvc de type «pal-ruf» comprenant environ 25-30 feuilles complètes et 50 feuilles brisées et incomplètes. Peuvent être vendues à l'unité ou en lot selon les offres reçues.

Toutes les informations relatives aux items mis en vente et à la procédure sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité (actualités) ou en téléphonant au bureau municipal au 418 268-8194.

Formulaire de soumission

Coordonnées du soumissionnaire

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Item(s) choisi(s) : _____ Prix offert : _____ \$

Je déclare avoir pris connaissance du document afférent à la présente vente de biens et aux items pour lesquels je présente cette soumission et je m'engage à respecter toutes les conditions s'y rattachant. Je, soussigné, vous propose d'acquérir les items aux montants inscrits ci-haut et d'en prévoir le transport à mes frais, et j'ai signé :

(Signature du soumissionnaire)

(date)



Municipalité de Saint-Gilbert

RÈGLEMENT U-04-2023, RÈGLEMENT RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES

Avis public

Le conseil municipal de Saint-Gilbert a adopté, à sa séance ordinaire tenue le 5 juin 2023, le projet de règlement U-04-2023 intitulé « Règlement relatif aux dérogations mineures de Saint-Gilbert ».

Une assemblée publique de consultation, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, se tiendra le mardi 4 juillet 2023, à compter de 20h, dans la salle du conseil de la municipalité située au 110 rue Principale, Saint-Gilbert, Québec G0A 3T0.

Au cours de cette assemblée publique, le maire donnera des explications sur le projet de règlement U-04-2023 ainsi que les conséquences de son adoption et il entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.

Toute personne désirant prendre connaissance du projet de ce règlement peut le faire pendant les heures d'ouverture les mercredi et jeudi de 10h à 12h et 13h à 15h.

DONNÉ À SAINT-GILBERT CE 22 JUIN 2023.

Christian Fontaine

Directeur général et greffier-trésorier



Municipalité de Saint-Gilbert

RÈGLEMENT U-03-2023, RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Avis public

Le conseil municipal de Saint-Gilbert a adopté, à sa séance ordinaire tenue le 5 juin 2023, le projet de règlement U-03-2023 intitulé « Règlement relatif à la démolition d'immeubles ».

Une assemblée publique de consultation, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, se tiendra le mardi 4 juillet 2023 à compter de 20h, dans la salle du conseil de la Municipalité située au 110 rue Principale, Saint-Gilbert, Québec G0A 3T0.

Au cours de cette assemblée publique, le maire donnera des explications sur le projet de règlement U-03-2023 ainsi que les conséquences de son adoption et il entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.

Toute personne désirant prendre connaissance du projet de ce règlement peut le faire pendant les heures d'ouverture les mercredi et jeudi de 10h à 12h et 13h à 15h.

DONNÉ À SAINT-GILBERT CE 22 JUIN 2023.

Christian Fontaine
Directeur général et greffier-trésorier



Municipalité de Saint-Gilbert

Avis public

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Gilbert

RÈGLEMENT 02-2023, RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 829 600 \$ ET UN EMPRUNT MAXIMAL DE 829 600 \$ POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RESURFAÇAGE D'UN TRONÇON DE 2 460 MÈTRES DANS LA PARTIE NORD ROUTE DU MOULIN, NUMÉRO DE PROJET 022061-01.

En conformité avec les exigences du Code municipal du Québec, avis public est par la présente donné par le soussigné, Christian Fontaine, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Gilbert que :

Lors de la séance du 6 février 2023, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 02-2023, règlement décrétant une dépense de 829 600 \$ et un emprunt maximal de 829 600 \$ pour la réalisation des travaux de resurfaçage d'un tronçon de 2 460 mètres dans la partie nord route du Moulin, numéro de projet 022061-01.

Toute personne qui le désire peut consulter ledit règlement aux heures d'ouverture du bureau municipal, 110 rue Principale, Saint-Gilbert, G0A 3T0.

DONNÉ À SAINT-GILBERT CE 22 JUIN 2023.

Christian Fontaine
Directeur général et greffier-trésorier

*Souper des
Loisirs de St-Gilbert*

VENDREDI LE 14 JUILLET 2023
À 18H00 SOUS LE PRÉAU

CONJOINTEMENT AVEC LE
COMITÉ DE LA PÉTANQUE



POULET BBO
Demi poulet avec
pomme de terre,
sauce, salade de
chou et dessert inclus

*** SERVICE DE BAR SUR PLACE ***

ADULTE : 28,00\$

ENFANT : 12,50\$
(12 ANS ET MOINS)

POUR VOUS PROCURER
DES BILLETS

À LA MUNICIPALITÉ DE ST-GILBERT
SUR LES HEURES D'OUVERTURE

PAR COURRIEL :
JULIEPASSION2005@HOTMAIL.COM

EN COMPOSANT LE :
(418) 284-3355

PAR TEXTO :
(418) 284-3355

APRÈS DES
MEMBRES DU
COMITÉ DES
LOISIRS

- KAROLYN GIGNAC
- CAROLINE JULIEN
- CLAIRE MARCOTTE
- ÉMY GAUTHIER-ROBITAILLE
- MANON BARIL
- JULIE GAGNON



Voir la page Facebook du Festival de la pétanque de Saint-Gilbert pour consulter la programmation complète!

Affaires municipales
et Habitation
Québec

RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES

À l'approche de la saison estivale, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) s'apprête à multiplier les efforts de sensibilisation à la sécurité des piscines résidentielles. Peu importe l'année d'installation, toutes les piscines devront être conformes à la réglementation. Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1^{er} novembre 2010 sont donc également visés par la réglementation.

Afin de vous assurer que votre installation soit conforme et surtout, sécuritaire, visitez le site Internet de la Municipalité ou le site du MAMH :
https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/ministere/securite_piscines_residentielles/

Facebook : Familles05Portneuf
Courriel : unitemobile05ans@gmail.com

**Unité Mobile
0-5 ans**

Activités GRATUITES de L'Unité Mobile 0-5 ans

ST-GILBERT
CENTRE MUNICIPAL, 110 RUE PRINCIPALE

9h15 à 10h45
DÉROULEMENT

DATE	THÉMATIQUES	9h15	9h30	10h00	10h30
Judi 13 juillet	Les pirates	Accueil	Activités	Lecture animée	Activités

IRC | CN
INSTANCE RÉGIONALE DE CONCERTATION
Capitale-Nationale

JeunEssor
Portneuf

Éducation
Québec

MERCI AUX MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES ET AUX PARTENAIRES DE LA TABLE 0-5 ANS DE PORTNEUF